

<b>Code d'article</b>	<b>355.10</b>
<b>Description</b>	<b>SACHETS CROISSANTS</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 105</b>
<b>Date de modification</b>	05/04/2024 16:09:31



### Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE  
Dimensions 14+7x26 CM  
Matériel KRAFT  
Couleur NATUREL  
Grammage 32 G/M2  
Poids net d'une unité (g) 4,50  
Ligne de produits 'FEEL GREEN'

### Codes

Intrastat 48194000  
ITF14 18420499355105  
EAN13 8420499355108

Signage Triman et Info-Tri



### Colisage

**Paquet**  
Unités / paquet 500  
Dimensions paquet (cm) 27,50 x 28,50 x 7,00  
Poids paquet (kg) 2,11  
Volume paquet (m<sup>3</sup>) 0,0054863

Signage Triman et Info-Tri



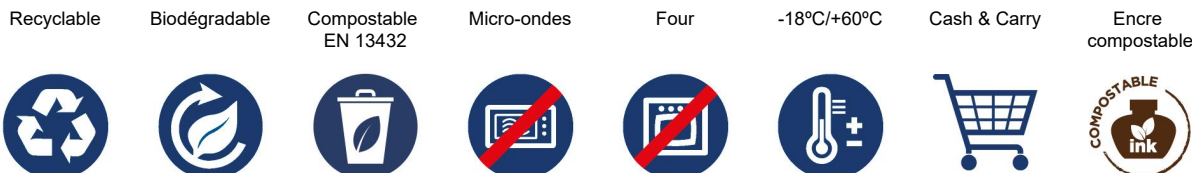
**Carton**  
Unités / carton 4.000  
Paquets /carton 8  
Dimensions carton (cm) 30,50 x 55,50 x 30,00  
Poids carton (kg) 16,86  
Volume carton (m<sup>3</sup>) 0,0507825

Signage Triman et Info-Tri



**Palette**  
Cartons / couche 4  
Cartons / palette 16  
Conditionnement (U base x couches) 4 x 4  
Poids (kg) 294,08  
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Paquet image

